

## Une lecture de l'évolution des indicateurs macroéconomiques des pays membres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) de 2005 à 2022

A reading of the evolution of macroeconomic indicators in the member countries of the Southern African Development Community (SADC) from 2005 to 2022.

Auteur 1 : Marc Bosonga Mwelwa  
Auteur 2 : Cédric M. Kalemasi  
Auteur 3 : Armand Bongongo Aloma

Marc Bosonga Mwelwa

Cédric M. Kalemasi

Armand Bongongo Aloma

**Déclaration de divulgation** : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

**Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

**Pour citer cet article** : Marc Bosonga Mwelwa , Cédric M. Kalemasi & Armand Bongongo Aloma (2024) « Une lecture de l'évolution des indicateurs macroéconomiques des pays membres de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) de 2005 à 2022 », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 24 » pp: 0858 – 0882.

Date de soumission : Mai 2024

Date de publication : Juin 2024



DOI : 10.5281/zenodo.12947769  
Copyright © 2024 – ASJ



## Résumé

Dans cet article, nous analysons la situation des pays membres de la Communauté de la SADC en nous basant sur des indicateurs macroéconomiques couvrant la période de 2005 à 2022. La lecture de l'évolution de ces indicateurs révèle qu'après un ralentissement de l'activité économique entre 2015 et 2020, une reprise couplée d'une instabilité a été observée entre 2021 et 2022. Durant la période sous analyse, la SADC est passée de sous-région des économies à IDH faible (entre 2005 et 2010) à sous-région des économies à IDH moyen (entre 2015 et 2022). Toutefois, cette évolution cache d'énormes disparités de niveau de développement entre les pays membres. Il ressort que le niveau observé de l'IDH de la SADC serait tributaire de la situation d'un nombre important de pays qui sont classés dans la catégorie des pays à IDH faible. Cette catégorie représente en effet 50% des pays membres. Malgré les quelques performances observées globalement dans la SADC, l'analyse à travers le Revenu par tête montre par contre des disparités énormes entre les pays membres. Globalement, la SADC est considérée comme une sous-région constituée des pays à revenu intermédiaire inférieur. Aussi, il a été observé que ces pays ont différents niveaux de développement en termes d'inflation, de revenus du capital, de croissance économique et de taux de change. Cependant, le taux d'inflation moyen a diminué, passant de 7 % en 2010 à 5,5 % en 2015. La SADC se démarque par un modèle cohérent de commerce d'importation et d'exportation. Alors que les importations et les exportations ont augmenté au cours de la période 2009-2013, il y a eu une baisse au cours de la période 2013-2016. Malgré un rebond des exportations entre 2017 et 2018, une baisse des exportations s'observe en 2019 parallèlement à une hausse des importations, mettant en évidence le déficit de la balance des paiements. Enfin, l'évolution des indicateurs de gouvernance suggèrent que globalement, les institutions sont de faible qualité et que très peu de progrès ont été réalisés dans les six dimensions de la gouvernance dans le temps.

**Mots clés :** Performances macroéconomiques, Développement, Institutions, SADC.

## Abstract

In this article, we analyze the situation of the member countries of the SADC Community on the basis of macroeconomic indicators covering the period from 2005 to 2022. The evolution of these indicators reveals that after a slowdown in economic activity between 2015 and 2020, a recovery coupled with instability was observed between 2021 and 2022. During the period under analysis, SADC moved from a sub-region of low-HDI economies (between 2005 and 2010) to a sub-region of medium-HDI economies (between 2015 and 2022). However, this trend conceals huge disparities in the level of development between member countries. It appears that the observed level of the SADC HDI depends on the situation of a large number of countries that are classified in the low HDI category. This category represents 50% of member countries. Despite some overall performance in SADC, analysis of per capita income shows huge disparities between member countries. Overall, SADC is considered to be a sub-region of lower-middle income countries. It has also been observed that these countries have different levels of development in terms of inflation, capital income, economic growth and exchange rates. However, the average inflation rate fell from 7% in 2010 to 5.5% in 2015. SADC stands out for its consistent pattern of import and export trade. While imports and exports increased over the period 2009-2013, there was a decline over the period 2013-2016. Despite a rebound in exports between 2017 and 2018, a fall in exports can be seen in 2019 alongside a rise in imports, highlighting the balance of payments deficit. Finally, trends in governance indicators suggest that, overall, institutions are of low quality and that very little progress has been made in the six dimensions of governance over time.

**Key words:** Macroeconomic performance, Development, Institutions, SADC.

## 1. Introduction

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et maintenue par les pays d'Afrique australe qui visent à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire entre ses États membres et à favoriser l'intégration régionale afin de parvenir à la paix, à la stabilité et à la richesse. Les États membres sont les suivants : Angola, Botswana, Union des Comores, République démocratique du Congo, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. L'article 5 du traité de la SADC souligne que les objectifs généraux de la SADC comprennent la promotion de la croissance économique et du développement socio-économique qui permettront à terme d'éradiquer la pauvreté, et la promotion et le maintien de la paix, de la sécurité et de la démocratie, par le biais de la coopération et de l'intégration régionales. L'objectif de convergence macroéconomique pour la croissance du PIB réel est fixé à 7 % (SADC, 2011). L'article 21 du protocole de la SADC jette les bases des domaines de coopération entre les États membres et souligne la nécessité pour les pays de la région de coopérer dans tous les domaines afin de faire progresser le développement et l'intégration de la région (Secrétariat-SADC, 2019). En outre, les États membres sont tenus, par l'intermédiaire des institutions appropriées, de veiller à la coordination, à la rationalisation et à l'harmonisation du cadre macroéconomique afin d'atteindre les objectifs de l'intégration régionale. En outre, l'article 21 appelle à la coopération entre les États membres, dans des domaines spécifiques tels que le commerce, l'industrie, l'investissement et la finance (Shezi, 2020 ; Hazar, 2022). La mise en œuvre du plan d'action chiffré est en cours dans les États membres et un certain nombre d'activités ont déjà été entreprises. Il s'agit notamment du profilage des chaînes de valeur régionales dans les secteurs prioritaires de l'agro-transformation, de l'enrichissement des minerais et des produits pharmaceutiques, ainsi que du développement de la vision minière de la SADC, qui complétera la vision minière de l'Afrique. Toutefois, la problématique de la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation des pays de la SADC a donné lieu à un certain nombre de travaux qui ont tenté de questionner son opérationnalisation (Ngwawi, 2018 ; Moyo, 2020 ; Gatune et Cloete, 2022).

A côté du développement industriel, la question d'intégration des marchés a également émergé en prenant appui sur la création de la zone de libre-échange (ZLE). Le protocole de la SADC sur le commerce initié en 2005 avait envisagé la création d'une zone de libre-échange dans la région de la SADC en 2008 et ses objectifs étaient de libéraliser davantage le commerce intra-régional des biens et des services, d'assurer une production efficace, de contribuer à l'amélioration du climat pour les investissements nationaux, transfrontaliers et étrangers, et de renforcer le

développement économique, la diversification et l'industrialisation de la région (Kalenga, 2012). La zone de libre-échange de la SADC lancée effectivement en août 2008, couvre douze (12) des seize (16) États membres de la SADC. Depuis 2013, le commerce intra-régional de la SADC est constamment supérieur à 20 % et en augmentation, ce qui peut être considéré comme un résultat relativement satisfaisant par rapport au niveau élevé d'environ 16 % atteint avant l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange. L'accent est actuellement mis sur la consolidation de cette ZLE et qui est perçue comme préparant le terrain pour des niveaux d'intégration plus élevés (Kabamba, 2020).

L'objectif de cet article est d'analyser à travers des indicateurs macroéconomiques, l'évolution des pays membres de la SADC au regard des objectifs fixés dans le cadre du processus du développement de cette Communauté Economique Régionale (CER). Il met en lumière les principales réalisations et réussites pour l'ensemble des pays et de façon comparée entre pays ainsi que les défis auxquels elle fait face. Dans la suite de ce document, la section 2 fait une brève revue des protocoles et plans stratégiques de la SADC en discutant de leur mise en œuvre. La section 3 fait un état des lieux de l'évolution des indicateurs macroéconomiques dans la SADC et la section 4 donne une conclusion.

## **2. Protocoles et plans stratégiques de la SADC**

La Déclaration et l'Accord qui ont créé la Communauté de la SADC traduisent les aspirations clairement exprimées de l'existence de cette communauté. Ces dispositions sont donc des intentions visant une région unie, prospère et intégrée. Cependant, afin d'atteindre ses objectifs, sa vision et sa mission, la SADC a développé un programme commun de politiques et de stratégies mises en œuvre à travers une série de protocoles et de plans stratégiques. Le Plan stratégique est un cadre de développement global qui guide la mise en œuvre des programmes d'intégration de la SADC, la réalisation des objectifs, des visions et des missions des institutions régionales inscrits dans l'Accord de la SADC, ainsi que l'Agenda commun. Les protocoles sont des documents juridiquement contraignants qui énoncent les objectifs de la Communauté en fournissant des codes de procédures et de pratiques sur divers sujets convenus par les États membres. Dans certains cas, les protocoles sont intégrés ou consolidés dans les réglementations, déclarations, accords et mémorandums d'accord concernant des aspects spécifiques de la coopération et de l'intégration entre les États membres. Les États membres ont signé plusieurs protocoles pour faire avancer le programme d'intégration de la SADC. Ces protocoles couvrent le commerce et l'investissement, la paix et la sécurité, les ressources naturelles transfrontalières jusqu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Le tableau 1

procède à la recension de ces différents protocoles auxquels les pays membres ont adhéré et ratifié. Au total, 51 protocoles sont renseignés dans ce tableau.

**Tableau 1. Protocoles et accords dans la SADC**

N°	Instrument juridique	Ouverture (date) de la signature	Date entrée en vigueur
1	Traité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	17/08/1992	30/09/1993
2	Protocole au traité instituant la Communauté de développement de l'Afrique australe sur les immunités et les privilèges	17/08/1992	30/09/1993
3	Protocole sur les systèmes de cours d'eau partagés	28/08/1995	28/09/1998
4	Protocole sur l'énergie	24/08/1996	17/04/1998
5	Protocole sur le transport, la communication et la météorologie	24/08/1996	06/07/1998
6	Protocole sur les drogues illicites	24/08/1996	20/03/1999
7	Protocole sur le commerce	24/08/1996	25/01/2000
8	Protocole sur l'éducation et la formation	08/09/1997	31/09/2000
9	Protocole sur l'exploitation minière	08/09/1997	10/02/2000
10	Protocole sur le développement du tourisme	14/09/1998	26/11/2002
11	Protocole sur la santé	18/08/1999	14/08/2004
12	Protocole sur la conservation de la vie sauvage et l'application de la loi,	18/08/1999	30/01/2003
13	Protocole sur le Tribunal et le règlement intérieur	07/08/2000	14/08/2001
14	Protocole sur les affaires juridiques	07/08/2000	09/01/2006
15	Protocole révisé sur les cours d'eau partagés amendé	07/08/2000	22/09/2003
16	Protocole d'amendement sur le commerce	07/08/2000	07/08/2000
17	Accord modifiant le traité de la SADC	14/08/2001	14/08/2001

18	Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité	14/08/2001	02/03/2004
19	Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes dans la SADC	14/08/2001	08/11/2004
20	Protocole sur la pêche	14/08/2001	08/08/2003
21	Protocole sur la culture, l'information et le sport	14/08/2001	07/01/2006
22	Protocole contre la corruption	14/08/2001	06/07/2005
23	Protocole sur l'extradition	03/10/2002	09/01/2006
24	Protocole sur les forêts	03/10/2002	17/07/2009
25	Protocole sur l'entraide judiciaire en matière pénale	03/10/2002	03/01/2007
26	Accord modifiant le protocole sur le tribunal	03/10/2002	03/10/2002
27	Pacte de défense mutuelle	26/08/2003	17/08/2008
28	Accord sur la création de la Commission du cours d'eau du Zambèze	13/07/2004	13/07/2004
29	Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes	18/08/2005	
30	Protocole sur les finances et les investissements	18/08/2006	16/04/2010
31	Accord modifiant l'annexe VI du protocole sur le commerce concernant le règlement des différends entre les États membres	17/08/2007	17/08/2007
32	Accord modifiant l'article 22 du traité de la SADC	17/08/2007	17/08/2007
33	Accord modifiant le protocole relatif au tribunal	17/08/2007	17/08/2007

34	Protocole sur la science, la technologie et l'innovation	17/08/2008	
35	Accord modifiant le protocole relatif au Tribunal	17/08/2007	
36	Protocole sur le genre et le développement	17/08/2008	22/02/2013
37	Accord modifiant l'article 6 du protocole sur le Tribunal	17/08/2008	17/08/2008
38	Accord modifiant le traité	17/08/2008	17/08/2008
39	Accord modifiant l'article 20 du protocole sur le commerce	17/08/2008	17/08/2008
40	Accord modifiant le protocole sur les politiques	09/08/2009	09/08/2009
41	Accord modifiant le protocole sur le développement du tourisme dans la SADC	09/08/2009	09/08/2009
42	Accord modifiant le traité 2009 - DES	09/08/2009	09/08/2009
43	Accord modifiant le traité 2009 -ORGAN	09/08/2009	09/08/2009
44	Protocole sur le commerce des services	19/08/2012	
45	Accord sur l'assistance en matière fiscale	19/08/2012	
46	Protocole sur le tribunal dans la Communauté de développement de l'Afrique australe	08/08/2014	
47	Protocole sur la gestion de l'environnement pour un développement durable	18/08/2014	
48	Protocole sur l'emploi et le travail	18/08/2014	
49	Accord modifiant le traité	18/08/2015	
50	Accord modifiant le protocole sur la politique	18/08/2015	
51	Accord modifiant le protocole sur le genre et le développement	18/08/2016	

---

Source : Compilation de l'auteur à partir des différents textes juridiques et réglementaires de la SADC

Dans la colonne 2, sont reportés les différents instruments juridiques de la SADC, les colonnes 3 et 4 renseignent respectivement sur la date de la signature de l'accord et la date d'entrée en vigueur de cet accord. Du moins pour les informations recensées, il ressort que les premiers instruments juridiques sur le fonctionnement de la SADC ont été signés et ratifiés en 1992, tandis que les derniers l'ont été en 2016. Si pour certains instruments juridiques, leur signature a été suivie par leur entrée en vigueur, il faut signaler que pour d'autres par contre, l'application ne semble pas être effective. En effet, sur les 51 accords proposés par les pays membres de la SADC, 40 (soit 78%) étaient entrés en vigueur depuis 1993. La description des différents accords signés par les pays membres de la SADC renseigne que les accords et protocoles relatifs au domaine de l'économie, signés et ratifiés par ces pays représentent 27% de l'ensemble de protocoles. Concernant les plans stratégiques, il s'agit en fait des cadres de développement complets qui guident la mise en œuvre du programme d'intégration de la SADC et la réalisation des objectifs, de la vision et de la mission de l'organisme régional, tels qu'ils sont inscrits dans le traité et l'agenda commun de la SADC (SADC, 2019). Au total, la SADC dispose de 32 plans stratégiques couvrant différents aspects de l'intégration régionale, comme convenu par les États membres.

Bien que des progrès significatifs aient été accomplis, la région continue d'accuser un retard dans la réalisation de certains des objectifs souhaités. Toutefois, ces objectifs sont restés inaccessibles en raison de divers problèmes, notamment la lenteur de leur mise en œuvre. Ces jalons restent toutefois pertinents à long terme. La SADC n'a pas poursuivi l'approche progressive de l'intégration régionale. Au lieu de consolider avant tout la zone de libre-échange, la SADC a plutôt adopté une approche développementale de l'intégration axée sur la coopération sectorielle, l'industrialisation et le développement des infrastructures afin de permettre l'exploitation durable des ressources naturelles, la création de valeur ajoutée et la valorisation, ainsi que la compétitivité, conditions préalables et nécessaires à la mise en place d'un commerce significatif et d'une intégration plus poussée. À cet effet, la SADC a mis en œuvre des programmes et des projets à tous les stades de l'intégration régionale.

Cependant, le fait que les divers États membres aient des processus différents pour la ratification et l'intégration des statuts régionaux tend à retarder la mise en œuvre de l'agenda d'intégration régionale. Pour certains pays, le processus d'obtention d'un protocole régional par le biais des processus internes prend plusieurs années, ce qui retarde les programmes régionaux dans le processus (SADC et ISRI, 2012 ; Banque Africaine de Développement, 2018). À cela s'ajoute le manque de capacité des parlementaires des États membres respectifs à décortiquer les statuts régionaux, ainsi qu'une faible appréciation de ce qu'est l'intégration régionale et le

manque général de participation des acteurs non étatiques (Nyamugabo-Bazibuhe, 2022). L'absence de mécanisme de "verrouillage" des accords régionaux et des protocoles de la SADC est un autre facteur qui a été incriminé dans la lenteur de la mise en œuvre des accords et des protocoles régionaux. Cela signifie que l'annulation des engagements par les États membres est une réalité constante. C'est particulièrement le cas pour les accords et protocoles régionaux de nature économique, où les intérêts nationaux ont tendance à prendre le pas sur l'intérêt régional.

### **3. Evolution des pays de la SADC à travers quelques indicateurs macroéconomiques**

Cette section présente à travers quelques faits stylisés, la situation économique des pays de la SADC, son évolution dans le temps, les performances réalisées ainsi que les différences qui apparaissent entre les pays membres de cette organisation. Les analyses effectuées dans cette section se base sur une démarche descriptive et s'appuient sur une compilation de plusieurs sources de données macroéconomiques. Les analyses statistiques étant essentiellement descriptives, elles sont basées sur les indicateurs de tendance centrale et les comparaisons des différentes moyennes des variables macroéconomiques retenues. Les données utilisées proviennent essentiellement de World Development Indicators (WDI), de Social and Economic Indicators de la SADC et de World Governance Indicators (WGI). Les deux premières sources de données renseignent sur les variables socioéconomiques tandis que la dernière source (WGI) renseigne sur la gouvernance et la qualité des institutions dans la SADC. Dans l'ensemble, les données couvrent la période allant de 2005 à 2022 pour certains indicateurs. Pour ce faire, cette section est présentée en deux points. Le premier se focalise sur le cadre macroéconomique et le second point est axé sur l'analyse des indicateurs de la gouvernance et sa dynamique.

#### **3.1. Evolution du cadre macroéconomique**

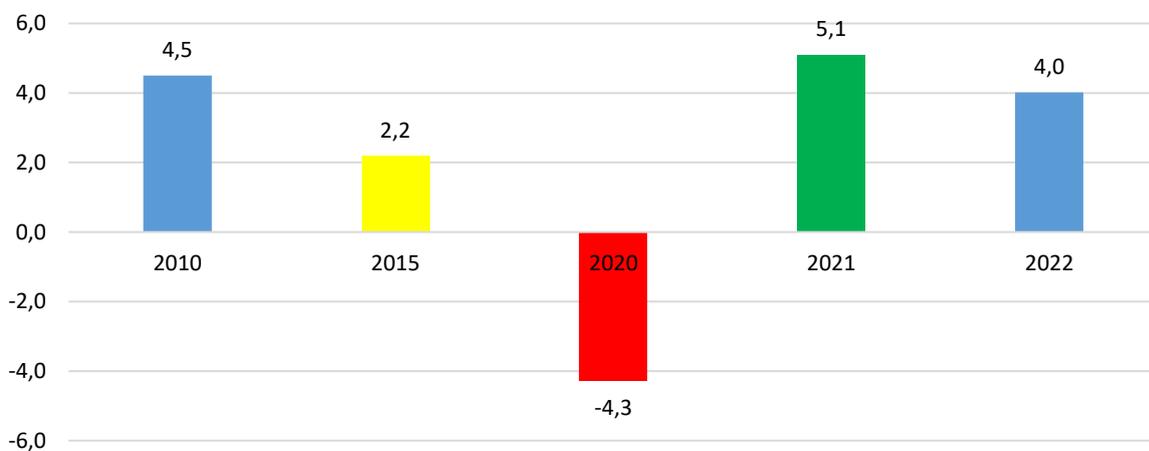
L'analyse du cadre macroéconomique dans cette section se focalise sur 4 axes principaux : la dynamique de la croissance économique à travers l'analyse du PIB de la sous-région, la question de l'inflation, l'analyse de l'équilibre extérieur à travers l'évolution des exportations et des importations dans la sous-région, et enfin la question du marché du travail.

- **Croissance économique dans la SADC**

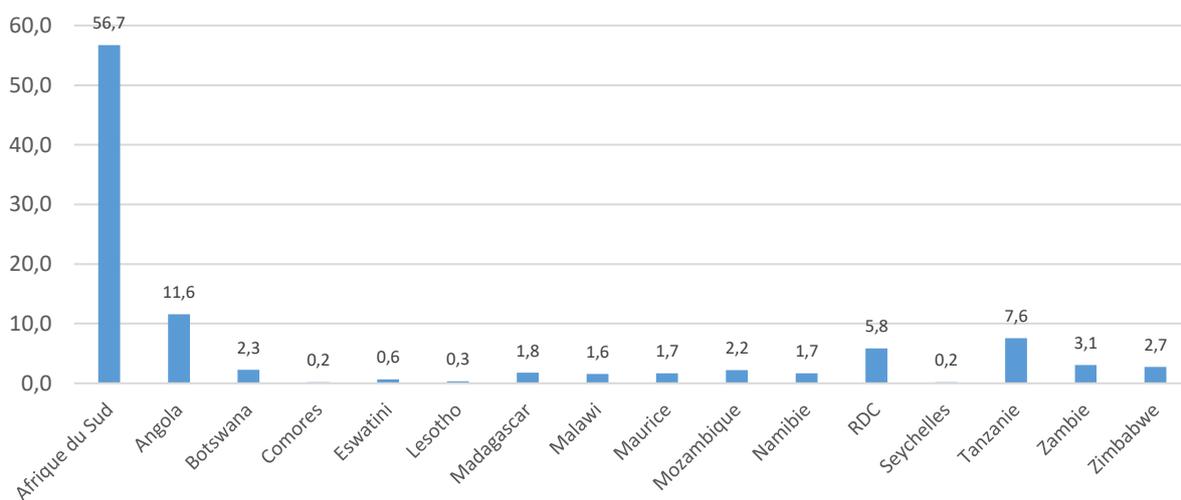
La croissance économique est un processus par lequel les intrants et les ressources économiques, tels que la main-d'œuvre qualifiée, le capital et le financement de nouvelles entreprises, sont convertis en résultats économiques tels que l'amélioration des salaires, la

création d'emplois ou de nouvelles entreprises (Hall et Sobel, 2006). Le résultat économique généré à partir d'un ensemble spécifique d'intrants économiques dépend des institutions (règles du jeu politiques et économiques) dans le cadre desquelles une économie fonctionne. Les performances en matière de croissance ont été très diverses d'un continent à l'autre, d'une région à l'autre et, enfin d'un pays à l'autre. Les tigres asiatiques, par exemple, ont connu des taux de croissance d'environ 6,0 % par an par habitant (Seleteng et Motelle, 2016). Quant à la SADC, l'analyse de la croissance économique montre qu'après un ralentissement de l'activité économique entre 2015 et 2020, une reprise avec instabilité a été observée entre 2021 et 2022.

**Figure 1a. Tendances de la croissance du PIB réel dans la SADC**



**Figure 1b. Contribution des pays PIB réel de la SADC**



Source : WDI (2023).

Il ressort de la figure 1a qu'entre 2010 et 2022, le PIB de la SADC a connu une baisse de 0,5 points. Entre 2021 et 2022, il se dégage par ailleurs une baisse drastique de 1,1 points, ce qui est susceptible de ralentir le processus de convergence des économies de la sous-région. Par

ailleurs, en termes de contribution au PIB de la sous-région, l'on peut montrer des disparités assez importantes entre les différents pays. On note que l'Afrique du Sud a maintenu la première position. En 2022, il ressort qu'à elle seule, elle a représenté 56,7% du PIB de la SADC, soit un écart de 45,2 points avec l'Angola qui contribue à 11,6%. Les pays comme Lesotho, Eswatini, Seychelles sont des pays qui ont des niveaux de contribution faibles (Figure 1b). Toutefois, le contexte économique de chaque pays justifie son niveau de contribution. L'économie du Lesotho repose sur l'agriculture, l'élevage, l'industrie manufacturière et l'exploitation minière, et dépend fortement des envois de fonds des travailleurs émigrés et des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe. La majorité des ménages vivent de l'agriculture. L'emploi dans le secteur formel se compose principalement de femmes travaillant dans le secteur de l'habillement, de travailleurs migrants masculins, essentiellement des mineurs en Afrique du Sud pour une durée de 3 à 9 mois, et d'employés du gouvernement du Lesotho. Malgré les quelques performances observées globalement dans la SADC, l'analyse à travers le Revenu par tête montre par contre des disparités énormes entre les pays. En effet, pour différencier et classer les économies dans le monde, la Banque mondiale fait une répartition des pays les économies en quatre catégories à savoir : les pays à revenu faible, les pays à revenu intermédiaire (avec deux groupe : revenu intermédiaire de la tranche inférieure et revenu intermédiaire de la tranche supérieure) et les pays à revenu élevé. Ce classement est mis à jour le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et est basé sur le RNB par habitant de l'année civile précédente. Le RNB est exprimé en dollars américains au moyen de facteurs de conversion calculés selon la méthode Atlas, dont la forme actuelle a été introduite en 1989. La classification de la Banque mondiale vise à refléter le niveau de développement d'un pays, en prenant comme référence l'estimation de son RNB par habitant selon la méthode Atlas, qui représente un indicateur de performance économique commun et suffisamment disponible (World Bank, 2024).

Dans cette classification, la première catégorie qui est celle des pays à revenu faible, regroupe les pays dont le RNB par habitant est inférieur ou égal à 1 135 dollars. Dans la catégorie de pays à revenu intermédiaire inférieur, l'on retrouve tous les pays avec un RNB par habitant compris entre 1 135 et 4 465 dollars et constituent la deuxième catégorie. La troisième catégorie regroupe les pays à revenu intermédiaire supérieur, soit un RNB par habitant compris entre 4 466 et 13 845 dollars. La quatrième et dernière catégorie prend en compte tous les pays avec un RNB par habitant supérieur à 13 845 dollars (pays à revenu élevé). Dans une publication récente, la Banque Mondiale souligne que la classification des pays a considérablement évolué depuis la fin des années 1980. En 1987, 30 % des économies étaient situées dans la catégorie des pays à faible revenu, contre 12 % seulement en 2022. L'ascension des pays vers des

catégories de revenu supérieures présente toutefois de fortes disparités régionales : la proportion de pays à faible revenu est ainsi passée de 74 à 46 % pour l'Afrique subsaharienne, de 26 à 3 % pour l'Asie de l'Est-Pacifique, et de 100 à 13 % en Asie du Sud (World Bank, 2023).

**Tableau 2. Evolution du PIB/habitant dans la SADC**

Pays	2008	2010	2015	2020	2021	2022
Angola	4 127	3 675	4 354	1 709	2 168	3 400
Botswana	5 716	6 433	6 570	5 863	7 235	7 257
Comores	798	1 313	1 272	1 357	1 395	1 291
RDC	281	296	446	536	603	649
Eswatini	3 177	4 205	3 595	3 535	4 165	3 876
Lesotho	991	1 260	1 280	1 035	1 222	1 174
Madagascar	494	496	450	477	517	526
Malawi	407	499	394	568	580	566
Maurice	8 026	8 001	9 241	9 005	9 082	10 123
Mozambique	545	466	601	454	492	544
Namibie	3 944	4 969	4 857	4 225	4 826	4 754
Les Seychelles	11 405	11 020	14 745	12 982	14 861	19 466
Afrique du Sud	5 838	7 399	5 769	5 661	6 965	6 694
Tanzanie	673	734	963	1 130	1 171	1 253
Zambie	1 457	1 548	1 375	957	1 137	1 424
Zimbabwe	532	976	1 432	1 770	2 322	2 088
<b>SADC</b>	<b>3 026</b>	<b>2 189</b>	<b>1 996</b>	<b>3 204</b>	3 671	<b>4 068</b>

Source : WDI (2023).

Globalement, la SADC est considérée comme une sous-région constituée des pays à revenu intermédiaire inférieur. Entre 2008 et 2022, le RNB moyen par habitant bien qu'il a connu une augmentation dans le temps, il n'a cependant pas permis à la SADC d'entrer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur. Alors que le RNB moyen par habitant était estimé à 3 026 dollars en 2008, il est passé à 4 068 dollars en 2022. Ce constat s'explique notamment par la persistance de quelques pays membres dans la catégorie des pays à revenu faible.

En effet, des informations renseignées dans le tableau 2, l'on peut observer que dans la SADC seul les Seychelles sont dans la catégorie des pays à revenu élevé. Si entre 2008 et 2010, le RNB par habitant classait les Seychelles dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire

supérieur, en 2015, il se dégage une évolution marquée par son passage dans la catégorie des pays à revenu élevé et cette tendance a été poursuivie jusqu'en 2022. En définitive, l'on peut retenir que les catégories proposées par la Banque Mondiale peuvent ainsi être retenues pour les pays de la SADC. Dans la catégorie des pays à faible revenu se retrouvent la RDC, Madagascar et le Malawi. Dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire inférieur, il y a notamment l'Angola, le Comores, l'Eswati, le Lesotho, la Tanzanie, le Zimbabwe et la Zambie. Les pays comme la Namibie, l'Afrique du Sud, l'île Maurice et la Namibie sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur, tandis que dans la catégorie des pays à revenu élevé, l'on retrouve uniquement les Seychelles.

- **Inflation dans la SADC**

Les implications de l'inflation et de la volatilité des prix ont suscité des réactions mitigées dans la littérature économique et constituent un problème majeur aussi bien dans les pays en développement que dans ceux développés et émergents (Olamide et al, 2022). Au fil des années, la littérature économique a tenté d'examiner les effets de l'inflation sur la performance économique des pays (Ehikioya 2019 ; Lean et Ehigiamusoe 2019). Les pays de la SADC présentent divers niveaux de développement en termes d'inflation, de revenu par capital, de croissance économique et de taux de change (Southern Africa Development Community Outlook 2018 ; Southern Africa Development Community Outlook 2019).

Néanmoins, comme l'indique le tableau 3, le taux d'inflation moyen pour la région a diminué de 7% en 2010 à 5,5 % en 2015. Alors que la RDC a été le pays le plus touché par l'inflation en 2010 avec un taux de 23,2%, le Malawi a été par contre le plus touché en 2015 puisqu'il a enregistré un taux d'inflation de 21,9 % en raison d'une hausse incontrôlable des prix des denrées alimentaires (Olamide et al, 2022). Après une hausse vertigineuse observée en 2020, l'inflation a connu une baisse drastique pour se situer à 21,4% en 2022. La réduction de l'inflation demeure un défi permanent pour les pays de la SADC car celle est globalement à la hausse. Toutefois, on remarque que les pays comme l'Angola et le Malawi, sont victimes d'hyperinflation. Une telle exposition trouve son explication dans le niveau élevé des importations dont fait preuve ces pays. Aussi le faible niveau de résilience des pays de la SADC face aux chocs externes a entraîné des perturbations dans la production et le commerce des produits de base dont la Russie, l'Ukraine et le Belarus sont les principaux exportateurs, à savoir l'énergie, les céréales, les graines oléagineuses et les engrais. Elle a déclenché une forte inflation, un coût de la vie élevé.

**Tableau 3. Evolution de l'inflation dans les pays membres de la SADC**

	<b>2010</b>	<b>2015</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Pays</b>					
Angola	14,5	14,3	22,3	25,8	21,4
Botswana	6,9	3,1	1,9	6,7	12,2
Comores	3,8	0,9	0,8	0,0	12,0
RDC	23,5	1,1	11,4	9,0	9,0
Eswatini	4,5	5,0	3,9	3,7	4,8
Lesotho	3,6	3,2	5,0	6,0	8,2
Madagascar	9,2	7,4	4,2	5,8	8,2
Malawi	7,4	21,9	8,6	9,3	20,8
Maurice	2,9	1,3	2,5	4,0	10,8
Mozambique	12,4	3,6	3,1	5,7	9,8
Namibie	4,9	3,4	2,2	3,6	6,1
les Seychelles	-2,4	4,0	1,2	9,8	2,7
Afrique du Sud	4,3	4,6	3,3	4,6	6,9
Tanzanie	5,5	5,6	3,3	3,7	4,4
Zambie	8,2	10,2	15,7	22,0	11,0
Zimbabwe	3,1	-2,4	557,2	98,5	193,4
<b>Moyenne de la région</b>	<b>7,0</b>	<b>5,5</b>	<b>40,4</b>	<b>13,6</b>	<b>21,4</b>

Source: Southern Africa Development Community Outlook (2019) et WDI (2021).

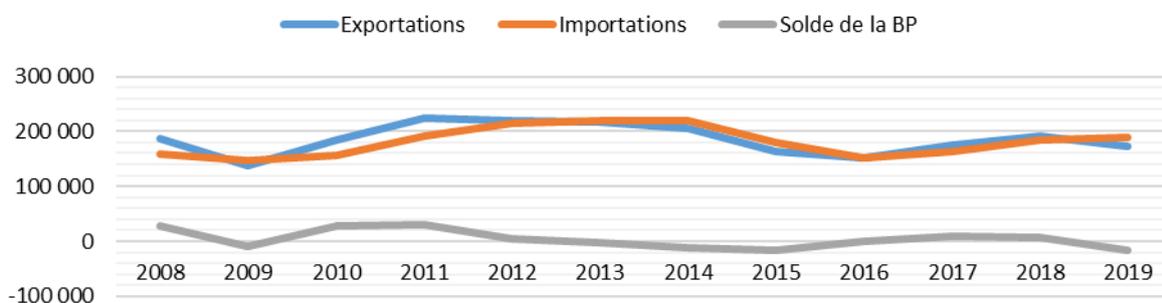
- **Dynamique du commerce extérieur de la SADC**

Les pays de la SADC sont marqués par les importations et les exportations qui évoluent en sens identique. Si les importations et les exportations présentent une tendance à la hausse sur la période 2009-2013 (soit une hausse de 43,6% pour les importations et 23,4% pour les exportations) ; on note néanmoins une cassure (évolution à la baisse) sur la période 2013-2016 (figure 2a). Cependant, malgré la reprise constatée sur l'allure des exportations entre 2017 et 2018, une baisse a été observée en 2019 à côté d'une allure croissante des importations. Sur la

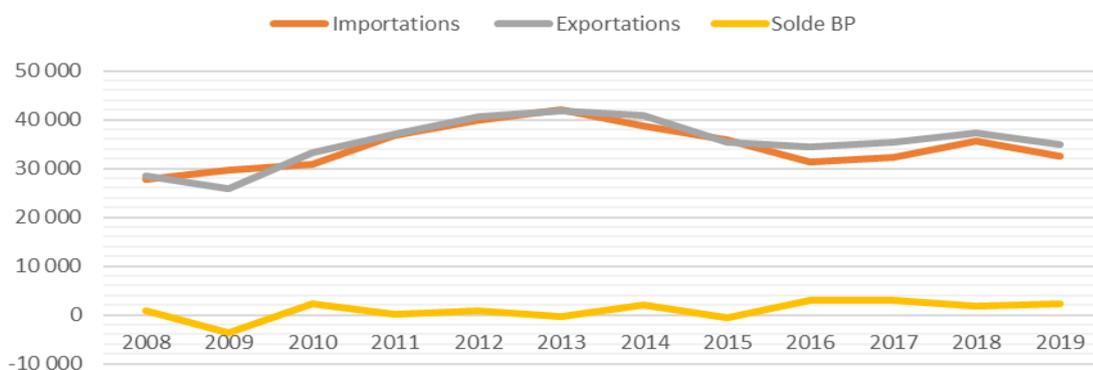
période considérée, il se dégage une baisse des exportations estimée à 7,21% contre une augmentation de 20,14% des importations, renforçant ainsi le déficit du solde de la balance de paiements. Toutefois, en comparant les deux variables sur la période, il ressort que les exportations ont été supérieures aux importations sur 7 années contre 5 années pour les importations. Il se dégage donc une tendance en dents de scie du solde de la balance de paiements entre 2008 et 2019.

Les études sur le processus d'intégration économique régionale en Afrique révèlent des progrès lents et un niveau limité d'échanges intra-régionaux. Ces études soulignent généralement le fait que le commerce intra-SADC augmente dans les secteurs des combustibles et minéraux et de l'industrie lourde, tandis qu'il affiche une tendance à la baisse dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie légère. Cela signifie que la SADC a déplacé le commerce avec le reste du monde à la fois dans les secteurs des combustibles et des minéraux et dans celui de l'industrie lourde (Glick et Rose, 2002 ; Geta et Kibret, 2002 ; Romalis, 2005). La SADC a permis de stimuler considérablement les échanges entre ses membres plutôt qu'avec le reste du monde (soit une augmentation des exportations et des importations respectivement de 17,8% et 22,7% au cours de la période considérée, avec un pic en 2013). Les pays de la SADC ont évolué vers un degré plus faible d'ouverture relative dans ces secteurs avec le reste du monde (Yayo et Asefa, 2016).

**Figure 2a. Evolution des exportations, importations et du solde de la BP dans la SADC**



**Figure 2b. Evolution des exportations, importations et du solde de la BP intra SADC**



Source: SADC SELECTED ECONOMIC AND SOCIAL INDICATORS (2019) &

International Monetary Fund, World Economic Outlook Database (2023). Note : BP (Balance de paiements). Chiffres exprimés en millions de \$ USD.

La figure 2b pour sa part montre que, s'agissant des exportations et des importations intra SADC, biens qu'elles soient globalement faibles, les échanges commerciaux entre les pays de la SADC se sont globalement améliorés sur la période 2009-2013 avant de se dégrader sur la période 2013-2016. Ce qui est révélateur de la faible capacité de production des pays. Toutefois, la tendance du commerce extra-SADC, implique que la valeur des échanges entre les membres et les non-membres a augmenté. Ce constat suggère que les pays de la SADC ont conservé leur ouverture et leur orientation vers l'extérieur malgré la signature du protocole commercial visant à renforcer le commerce intra-SADC.

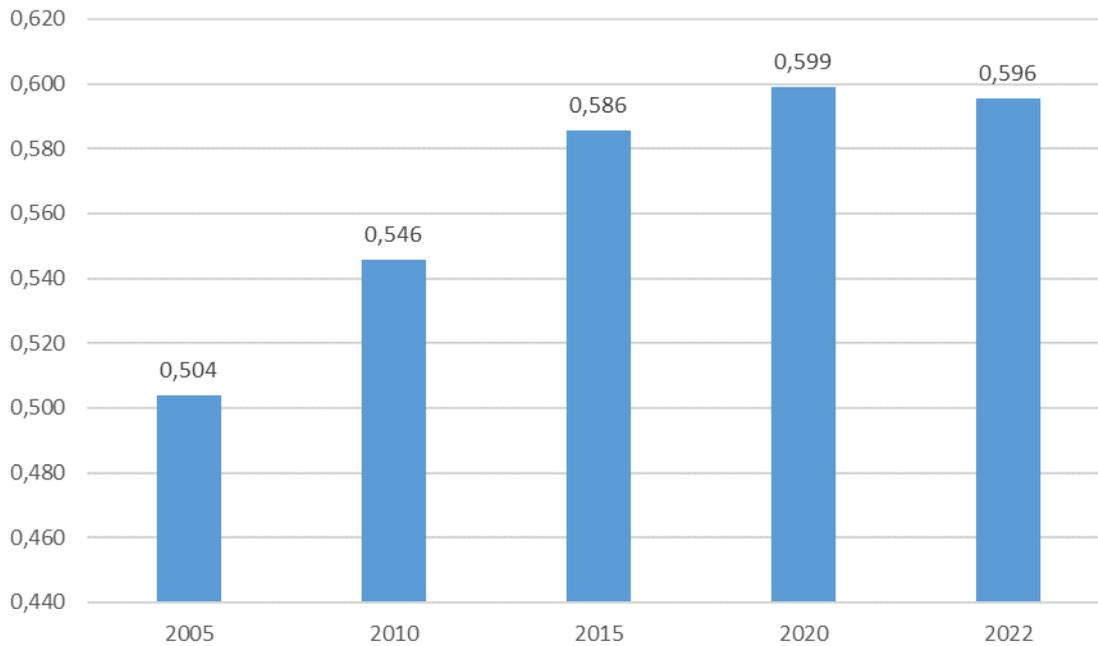
- **Développement humain dans la SADC**

L'analyse du développement humain permet de montrer les avancées et performances que réalisent certaines économies, à côté du défi de développement à relever. En s'appuyant sur l'Indice du Développement Humain (IDH) et son évolution dans le temps, une telle démarche permet ainsi de tabler sur les questions comme celles relatives aux inégalités de revenus ainsi que la problématique du développement du capital humain, particulièrement l'éducation et la santé des populations. En effet, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui utilise l'IDH mesure de classification et de différenciation des pays dans le monde, retient quatre catégories de pays. La première catégorie regroupe les pays avec un IDH dont la valeur est supérieure ou égale à 0,800 : il s'agit des pays à IDH très élevé. La deuxième catégorie regroupe les pays avec un IDH dont la valeur est comprise entre 0,700 et 0,799 : il s'agit des pays à IDH élevé. La troisième catégorie prend en son sein les pays avec un IDH dont la valeur est comprise entre 0,550 et 0,699 : il s'agit des pays à IDH moyen. Enfin, la quatrième et dernière catégorie regroupe les pays avec un IDH dont la valeur est inférieure à 0,550 : il s'agit des pays à IDH faible (UNDP, 2024).

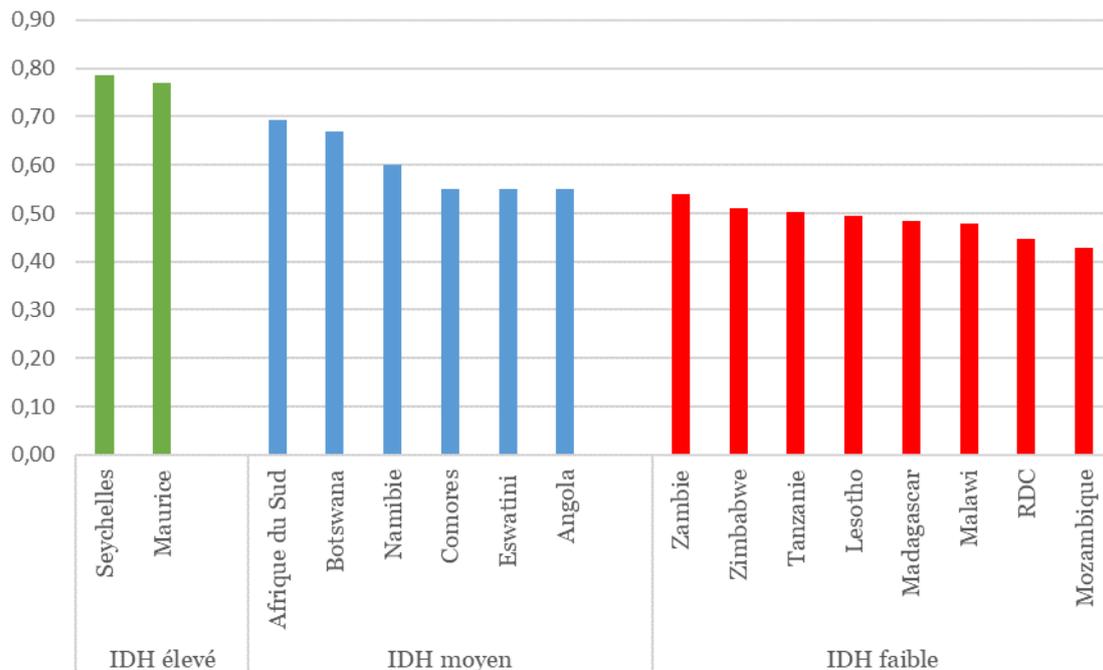
Des informations renseignées dans la figure 3a, l'on peut lire que globalement, la SADC est passée de la sous-région des économies à IDH faible (entre 2005 et 2010) à la sous-région des économies à IDH moyen (entre 2015 et 2022). Toutefois, cette évolution cache d'énormes disparités de niveau de développement entre pays de la SADC. En se référant à la classification du PNUD, il ressort de la figure 3b que le niveau observé de l'IDH de la SADC serait tributaire de la situation d'un nombre important de pays qui sont classés dans la catégorie des pays à IDH faible. Cette catégorie représente en effet 50% de pays membres. Il s'agit notamment de : Zambie, Zimbabwe, Tanzanie, Lesotho, Madagascar, Malawi, RDC et Mozambique. Dans la catégorie de pays à IDH élevé, seuls deux pays se retrouvent : les Seychelles et l'île Maurice.

Ce constat est d'autant plus pertinent car, ces deux pays font également partie de la catégorie de pays à revenu élevé (Seychelles) et à revenu intermédiaire supérieur (Ile Maurice). Par contre, les six autres pays de la SADC se situent dans la catégorie de pays à IDH moyen, avec l'Afrique du Sud comme référence.

**Figure 3a. Evolution de l'IDH dans la SADC**



**Figure 3b. Moyenne de l'IDH par pays membre de la SADC**



Source : UNDP (2024). Note : La moyenne de l'IDH pour chaque pays couvre la période 2005-2022.

### 3.2. **Qualité des institutions dans la SADC : lecture de quelques indicateurs de gouvernance**

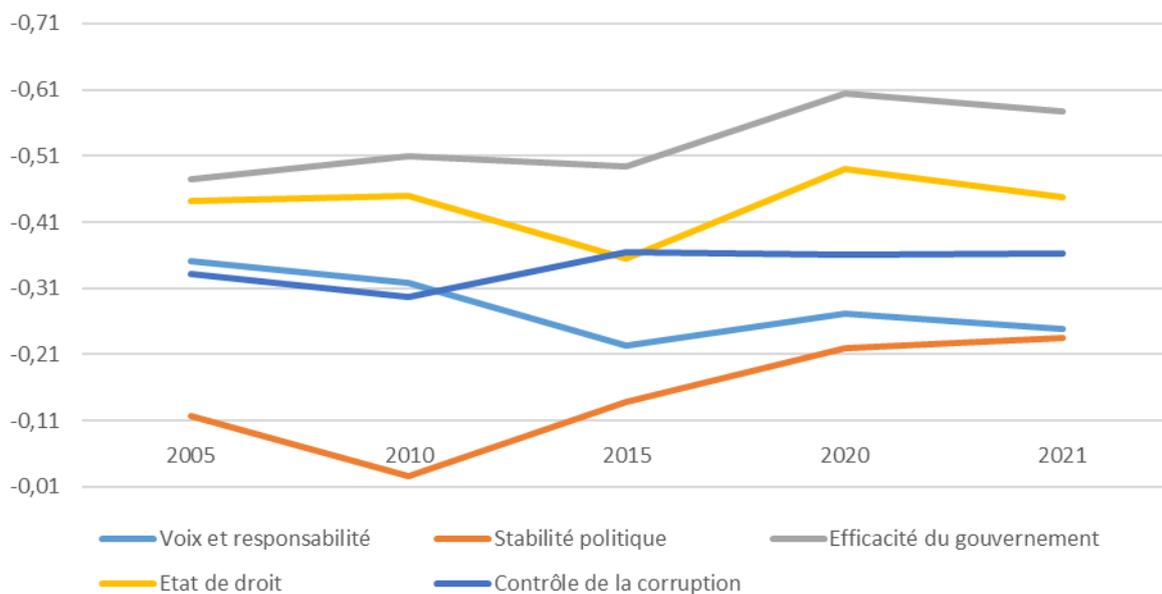
La qualité des institutions est devenue un facteur important pour accroître la performance économique. Cela confirme un changement de paradigme dans lequel les déterminants macroéconomiques traditionnels cèdent la place à la gouvernance en tant que déterminants de la performance économique, singulièrement dans les pays en développement où la croissance économique stagne ou est lente (Malindini, 2021). En effet, la qualité des institutions crée un environnement propice à l'amélioration de la croissance économique dans la région. L'amélioration de l'efficacité du gouvernement et la réduction des niveaux de violence politique sont plus bénéfiques pour une économie (Mbulawa, 2015). Toutefois, les prédictions théoriques concernant la relation entre les institutions et la performance économique sont mitigées. Bien que North (1990) tout comme Acemoglu et al (2005) soutiennent que la qualité institutionnelle détermine la performance économique et que l'inverse n'est pas vrai, Glaeser et al (2004) soutiennent que des niveaux élevés de développement économique permettent aux économies d'adopter des arrangements institutionnels inclusifs et de haute qualité. La description de la qualité des institutions dans la SADC est ici faite en s'appuyant sur indicateurs de gouvernance proposés par Worldwide Governance Indicators de la Banque Mondiale (WGI). Les WGI constituent un ensemble de statistiques de recherche qui résument les différents points de vue et opinion de diverses entreprises, citoyens et experts interrogés dans les pays développés et en développement concernant la qualité de gouvernance. Ces statistiques proviennent de plusieurs sources, principalement de groupes de réflexion, des institutions travaillant sur les sondages, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises du secteur privé et d'organisations internationales (WGI, 2023).

Les cinq indicateurs renseignent entre autre sur la Voix et la responsabilité ; la Stabilité politique et l'absence de violence/terrorisme ; l'efficacité du gouvernement ; la Qualité de la réglementation ; ainsi que l'État de droit et le Contrôle de la corruption. Ces cinq indicateurs agrégés sont basés sur plus de 30 sources de données sous-jacentes qui rendent compte des perceptions de la gouvernance d'un grand nombre de personnes interrogées dans le cadre d'enquêtes et d'évaluations d'experts dans le monde entier (Kauffman et al, 2010). Pour tous ces indicateurs, les valeurs négatives (d'environ -2,5 valeur plus élevée) renseignent sur les faibles performances tandis que les positives (d'environ 2,5 valeur plus élevée) traduisent les fortes performances.

L'évolution des indicateurs de gouvernance comme renseignée dans la figure 4 suggère que globalement, dans la SADC, les institutions sont de faible qualité et que très peu de progrès ont

été réalisés dans les six dimensions de la gouvernance dans le temps. En effet, il ressort qu'entre 2005 et 2021, les indicateurs affichent des faibles performances. Au premier plan, l'on peut noter une faible performance en ce qui concerne l'efficacité du gouvernement, avec un score moyen de  $-0,53$ , ce qui signifie qu'en termes de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques, tout comme en ce qui concerne la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à l'égard de ces politiques, les pays de la SADC ne performant pas dans l'ensemble.

**Figure 4. Tendance de la qualité institutionnelle dans la SADC**



Source : WGI (2023).

Il ressort aussi que les pays de la SADC réalisent des faibles performances dans la mise en place d'un état de droit. Avec un score moyen de  $-0,44$  entre 2005 et 2021, il se dégage que les perceptions de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la société et les respectent, et en particulier la qualité de l'application des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que la probabilité de la criminalité et de la violence ne sont pas améliorés dans le temps. Ce constat reste par ailleurs valable pour les autres indicateurs et confirment déjà le faible niveau de la gouvernance et donc de la qualité institutionnelle dans la SADC. Toutefois, malgré les faibles performances observées globalement dans la SADC, il ressort que certains pays pris singulièrement, sortent du lot et affichent des scores relativement performants. Les pays comme l'Ile Maurice, la Namibie, les Seychelles et le Botswana affichent relativement de bons scores de performance et ce, dans les six indicateurs de la qualité des institutions. L'Afrique du Sud par contre, affiche des bons scores dans 5 domaines de

gouvernance sur 6. C'est seulement dans le domaine de la stabilité politique que les efforts restent encore mitigés. A l'inverse, la Zambie affiche des scores performants dans la stabilité politique alors qu'elle reste moins performante dans les autres domaines. Les autres pays présentent encore des niveaux moins louables de la qualité de leurs institutions. Aussi, un fait assez intéressant est que les pays qui performant dans l'amélioration de la qualité des institutions sont en également des pays qui atteignent un niveau de développement humain élevé ou moyen. Intuitivement, cette description pourrait suggérer que la qualité des institutions serait un préalable au développement humain dans la SADC.

#### 4. Conclusion

Il a été question dans cet article de décrire la situation des pays membres de la SADC à partir des indicateurs macroéconomiques entre 2005 et 2022. La lecture de l'évolution de ces indicateurs a montré qu'après un ralentissement de l'activité économique entre 2015 et 2020, une reprise avec instabilité a été observée entre 2021 et 2022. Malgré les quelques performances observées globalement dans la SADC, l'analyse à travers le Revenu par tête montre par contre des disparités énormes entre les pays. Dans l'ensemble, la SADC est passée de la sous-région des économies à IDH faible (entre 2005 et 2010) à la sous-région des économies à IDH moyen (entre 2015 et 2022). Toutefois, cette évolution cache d'énormes disparités de niveau de développement entre pays membres. Il ressort que le niveau observé de l'IDH de la SADC serait tributaire de la situation d'un nombre important de pays qui sont classés dans la catégorie des pays à IDH faible. Cette catégorie représente en effet 50% de pays membres. L'évolution des indicateurs de gouvernance renseigne que globalement, dans la SADC, les institutions sont de faible qualité et que très peu de progrès ont été réalisés dans les six dimensions de la gouvernance dans le temps. En outre, un fait assez intéressant est que les pays qui performant dans l'amélioration de la qualité des institutions sont en également des pays qui atteignent un niveau de développement humain élevé ou moyen. Intuitivement, cette description pourrait suggérer que la qualité des institutions serait un préalable au développement dans la SADC.

## Références bibliographiques

- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A. (2005). Institutions as a Fundamental Cause of Long-Run Growth. Volume 1A. Handbook of Economic Growth, I(05), 375–472.
- Banque Africaine de Développement. (2018). Relever les défis de l'intégration régionale en Afrique centrale : Évaluation de la stratégie et des opérations d'intégration régionale de la BAD, 2011-2016. Rapport synthèse, Groupe de la BAD.
- Ehikioya, B. (2019). The impact of exchange rate volatility on the Nigerian economic growth: An empirical investigation. *Journal of Economics & Management* 37: 45–68. [CrossRef].
- Gatune, J., & Cloete, D. (2022). SADC Industrialisation Futures: Towards Economic Wellbeing.
- Geta, A. & Kibret, H. (2002). Regional economic integration in Africa: A review of problems and prospects with a case study of COMESA. (Working Paper). Addis Ababa University, Department of Economics, Addis Ababa, Ethiopia.
- Glaeser, E. L., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., & Shleifer, A. (2004). Do institutions cause growth? *Journal of Economic Growth*, 9(3), 271–303.
- Glick, & Rose. (2002). Does a currency union affect trade? The time-series evidence. *European Economic Review*, 46(6), 1125-1151.
- Hall, J.C. & Sobel, R.S. (2006), "Public Policy and Entrepreneurship," Center for Applied Economics Technical Report 06-0717. Kansas City.
- Hazar, C. (2022). Regional integration in SADC: the role of BRICS countries (Master's thesis, Faculty of Humanities).
- Kabamba, M.A. (2020). Politiques financières, Institutions et Croissance économique dans la SADC. Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université d'Abomey Calavi, Cameroun.
- Kalenga, P. (2012). Regional integration in SADC: Retreating or forging ahead. Trade Law Centre (TRALAC), South Africa.
- Kaufmann, D., Kraay, & Mastruzzi, M. (2010). "The Worldwide Governance Indicators: A Summary of Methodology, Data and Analytical Issues". World Bank Policy Research Working Paper No. 5430.
- Lean, H., & Ehigiamusoe, K. (2019). Influence of real exchange rate on the finance-growth nexus in the West African region. *Economies* 7: 23. [CrossRef].

- Malindini, K. (2021). Institutional quality and Economic Performance in the Southern African Development Community (SADC) Region: A Dynamic Panel Analysis. *African Journal of Governance & Development*, 10(2), 294.
- Mbulawa, S. (2015). Determinants of economic growth in Southern Africa development community: The role of institutions. *Applied Economics and Finance*, 2(2), 91-102.
- Moyo, T. (2020). Globalisation and industrialisation in the Southern Africa Development Community (SADC). *Africa Development/Afrique et Développement*, 45(2), 103-124.
- Ngwawi, J. (2018). Realigning infrastructure with industrialisation SADC assesses progress. *EnERgy*, 7, 10.
- North, D. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Ambridge : Cambridge University Press.
- Nyamugabo-Bazibuhe, C. (2022). Analyse comparative des processus d'intégration régionale dans le cadre de la CEEAC et de la SADC : Regards critiques sur la place de la République Démocratique du Congo. *Mouvements et Enjeux Sociaux*, (122), 19-33.
- Olamide, E., Ogujiuba, K., & Maredza, A. (2022). Exchange rate volatility, inflation and economic growth in developing countries: Panel data approach for SADC. *Economies*, 10(3), 67.
- Romalis, J. (2005). NAFTA's and CUSFTA's impact on North America trade. NBER Working paper 11059. National Bureau of Economics Research.
- SADC. (2011). Retrieved from SADC Website: [www.sadc.int](http://www.sadc.int)
- SADC., & ISRI. (2012). *Pensez Conférence de la SADC sur l'intégration régionale réservoir Rapport de la Conférence et Documents de Stratégie 10e Août 2012*, Maputo, Mozambique.
- Secretariat-SADC. (2019). *Status of Integration in the Southern African Development Community*. Gabarone, Botswana: SADC.
- Seleteng, M., & Motelle, S. (2016). Sources of economic growth in the southern african development community: Its likely impact on poverty and employment. *Rev Econ Bus Stud*, 9(2), 211-249.
- Shezi, W. (2020). *Investigating the potential role of nuclear energy in promoting regional economic development in SADC*. University of Johannesburg (South Africa).

- Southern Africa Development Community Outlook. (2018). Available online: [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2018AEO/African\\_Economic\\_Outlook\\_2018\\_Southern-Africa.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2018AEO/African_Economic_Outlook_2018_Southern-Africa.pdf) (accessed on 10 September 2021).
- Southern Africa Development Community Outlook. (2019). Available online: [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/REO\\_2019\\_-\\_Southern\\_africa.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/REO_2019_-_Southern_africa.pdf) (accessed on 10 September 2021).
- UNDP. (2024). Human Development Report, in <https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI>.
- World Bank (2024). How does the World Bank classify countries, World Bank Group country classifications by income level for FY24 (July 1, 2023- June 30, 2024)?
- World Bank. (2018). World Development Indicators. World Bank.
- World Bank. (2023). Atlas of Sustainable Development Goals. Global EDGE, World Bank.
- World Bank. (2023). [Worldwide Governance Indicators - DataBank - World Bank](#).
- Yayo, M., & Asefa, S. (2016). [International trade effects of regional economic integration in Africa: The case of the Southern African Development Community \(SADC\)](#). *International Journal of African Development*, 3(2), 6.

Annexe.

Liste des abréviations

CER : Communauté Economique Régionale ; IDH : Indice de Développement Humain ; RNB : Revenu National Brut ; SADC : Southern African Development Community ; UNDP : United Nations Development Program ; WDI : World Development Indicators ; WGI : World Governance Indicators ; ZLE : Zone de Libre-Echange.